

Document 20-1#4.4B

« Mémoire présenté par l'Association des éducateurs bilingues de l'Alberta », 1964 (APA, accession PR1980.0283/0022, fonds Association des éducateurs bilingues de l'Alberta).

Informations sur le document

Le document a été présenté à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme en 1964. La Commission, connue aussi comme Commission Laurendeau-Dunton, a été fondée par Lester B. Pearson en 1963 pour faire le point « sur l'état présent du bilinguisme et biculturalisme et recommander les mesures à prendre pour que la Confédération canadienne se développe d'après le principe de l'égalité entre les deux peuples qui l'ont fondée, compte tenu de l'apport des autres groupes ethniques à l'enrichissement culturel du Canada, ainsi que les mesures à prendre pour sauvegarder cet apport ».

Informations sur le fonds Association des éducateurs bilingues de l'Alberta (PR1890)

L'Association des éducateurs bilingues de l'Alberta (AEBA) a été fondée en 1926 sous le nom d'Association des instituteurs bilingues de l'Alberta. En 1946 la constitution a été révisée et le nom a été changé à AEBA. En 1958, l'association était organisée par régions : Cercle Lacombe à Edmonton, Cercle Langlois à Rivière-la-Paix, Cercle Le Clainche à Saint-Paul, Cercle Pie XI à Bonnyville et Cercle Pie XII à Plamondon. L'association avait comme objectifs de favoriser le perfectionnement professionnel de ses membres en tant qu'éducateurs bilingues; d'étendre et encourager l'enseignement du français en Alberta; d'encourager, pour le bien-être des Franco-Albertains, l'éducation universitaire auprès des élèves canadiens-français talentueux; d'établir des liens entre les éducateurs bilingues, l'Association canadienne-française de l'Alberta, les conseils scolaires et les parents. Pendant des années, l'AEBA a organisé des concours de français et des concours littéraires dans les écoles albertaines. En 1963, la Alberta Teachers' Association a créé un Conseil français, composé d'éducateurs bilingues. À la longue, ce conseil a remplacé l'AEBA.

Le fonds, dont la plupart des documents sont en français, couvre la période de 1950 à 1972. Il est composé de la correspondance, des procès-verbaux, des coupures de presse, des rapports et des notes historiques créées par l'AEBA.

Pour une description complète du fonds Association des éducateurs bilingues de l'Alberta, visitez notre site :

<https://hermis.alberta.ca/paa/Details.aspx?ObjectID=SL1890&dv=True&deptID=1>.